

## Communiqué de presse

Berne, le 15 mai 2018

Pour tout renseignement complémentaire:

Kurt Rohrbach, président de l'UCI du canton de Berne, tél. 076 370 54 01

Adrian Haas, directeur de l'UCI du canton de Berne, tél. 079 717 24 24

Sibylle Plüss, directrice adjointe de l'UCI du canton de Berne, tél 079 660 93 63

### Nouveau programme de points forts de l'UCI 2018–2024

**L'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) présente aujourd'hui ses points forts politiques pour les six prochaines années: «Renforcer la formation», «Améliorer les voies de communication», «Baisser les impôts» et «Réduire la bureaucratie» en sont les messages clés.**

Les conditions d'implantation sur un site décident du bien-être des cantons et des régions, car les entreprises s'implantent en effet là, où elles correspondent le mieux à leurs besoins. Des sondages pour déterminer les facteurs d'implantation régionaux les plus importants le démontrent régulièrement: un grand potentiel de main d'œuvre qualifiée, des infrastructures intactes, une offre attrayante de surface de bureau et commerciale, des réglementations légères ainsi que de faibles taxes sont privilégiés.

Le secrétariat, le Comité directeur et le Comité ont élaboré un nouveau programme de points forts, dont la mise en œuvre doit faire avancer le canton de Berne et son économie. Pour Kurt Rohrbach, président de l'UCI, il est clair que contrairement à une idée répandue, la croissance économique ne se laisse pas prescrire par l'État. «La politique doit plutôt veiller à ce que les entreprises trouvent un terrain fertile dans notre canton, afin qu'elles puissent se développer elles-mêmes», selon K. Rohrbach qui voit la tâche principale de l'UCI dans le fait de se battre pour un tel environnement fructueux.

#### **Réorienter le domaine de la formation en fonction des exigences du monde du travail**

En principe, l'UCI est satisfaite des progrès réalisés dans le domaine de la formation. Toutefois, Sibylle Plüss, directrice adjointe de l'UCI, a expliqué qu'il faut accorder encore plus d'importance aux domaines tels que la première langue et les mathématiques à tous les niveaux de formation. La formation professionnelle apparaît moderne. Les hautes écoles auraient par contre encore du potentiel concernant la formation proche de l'économie. Il faut surtout en finir avec la pléthore sauvage de diplômés des hautes écoles spécialisées.

#### **Besoin de rattrapage dans le domaine des voies de transport**

La desserte par les transports dans le canton de Berne ne satisfait plus non plus aux exigences. Toutes les analyses montrent que la mobilité augmente constamment et que cette tendance perdure. Ni le train ni le RER sont à eux-seuls en mesure de maîtriser cette croissance. Afin que le trafic pertinent pour l'économie ne reste pas bloqué dans les bouchons, l'aménagement des infrastructures routières joue aussi un rôle décisif hormis un attrait accru des transports publics. De manière générale, les projets dans le domaine des transports doivent être prioritaires selon les critères de croissance, a expliqué Sibylle Plüss.

## **Rapprocher la charge fiscale de la moyenne suisse**

Adrian Haas, directeur de l'UCI, a exposé que la charge fiscale pour les personnes physiques et morales dans le canton de Berne est supérieure d'environ 20% à la moyenne suisse. C'est pourquoi, une baisse par étapes est impérative. En conséquence, l'UCI soutient la baisse prévue de la taxe sur le bénéfice comme premier pas dans la bonne direction. Si ce pas n'est pas concrétisé, il faudrait compter avec une perte de places de travail et donc aussi de recettes fiscales.

## **Réduire enfin la bureaucratie – schéma de contrôle de l'UCI**

Avec chaque réglementation, il faut effectuer de manière conséquente une analyse d'impact. Les nouvelles réglementations devraient toujours être vérifiées dans les faits, afin de déterminer si et dans quelle mesure elles créent des charges supplémentaires pour les entreprises et les administrations publiques selon Adrian Haas. Il a aussi notamment présenté un schéma montrant de quelle manière une telle vérification devrait se dérouler. L'objectif est de régulariser uniquement là où le marché et la responsabilité individuelle ne suffisent plus pour résoudre les problèmes.

## **Engagement continu**

Même si ces exigences ne font pas partout que des heureux et que la situation peut en partie sembler enlisée, l'UCI se montre combative. «De quoi auraient l'air les conditions-cadre politico-économiques sans l'engagement de l'UCI et des autres organisations qui poursuivent des voies identiques ou similaires ?» se demande (de manière rhétorique) Kurt Rohrbach, président de l'UCI. «Nous contribuons à une région économique aussi plus forte que possible et sommes convaincus que cela sera aussi nécessaire dans le futur».

L'UCI recherche le dialogue et remet désormais aux autorités le nouveau document de points forts avec des exigences détaillées de la part de l'économie.